

Cinquidement. Je donne à M. Marrochetti, seconde clarinette à l'Opéra comique, les œuvres de Mozart, reliées et dorées sur trancho.

Sixidement. Je donne à M. Dugravier, employé au ministère des finances, le fidèle compagnon de mes bons et de mes mauvais jours, mon violon ainsi que son étui.

Je prie mes bienfaiteurs et bienfaitrices de vouloir accepter ces humbles legs, et les garder en souvenir du pauvre joueur de violon de la troisième allée des Champs-Élysées.

Daté, écrit et signé de ma main.

GEORGES DE ROQUEVERT.

— Pour mon compte, dit la baronne de Bruyères, j'accepte le legs de ce bon homme.

Les cinq autres légataires en dirent autant.

La lecture du testament nous avait émus et attendris. Si chacun de nous avait apporté dans l'étude de maître Baudouin ses rêves et ses espoirs, il y renonçait sans peine et même avec une bonne grâce et une bonne humeur visibles. En aurait-il été de la sorte si un de nous avait été privilégié, par exemple si le chevalier de la Légion d'honneur avait reçu cinquante mille francs au lieu d'une montre ? Au lieu de décider.

On parla ensuite de M. de Roquevert. Le notaire nous apprit que non-seulement il ne le connaissait pas, mais qu'il ignorait jusqu'à son existence. Le testament lui avait été remis, il y avait trois jours, le lendemain de l'enterrement, par un ouvrier demeurant sur le même palier que le testateur, et auquel ce dernier avait confié le document contenant l'expression de ses dernières volontés. Un docile donnait à ce brave homme le lingo et les hardes du défunt.

Quant aux légataires ils se souvenaient tous d'avoir fait l'aumône à un vicillard à grande barbe blanche, de haute stature et de belle physionomie, qui jouait du violon dans une allée, toujours la même, des Champs-Élysées.

Madame la baronne avait essayé de lier conversation avec le joueur de violon : il s'y était peu prêté et n'avait répondu que par quelques paroles reconnaissantes et polies. M. l'abbé n'avait pas été beaucoup plus heureux. Il avait réussi à apprendre que l'artiste ambulancier avait soixante et dix-huit ans, et était né à Paris. Les autres, en me comptant, n'avaient fait que passer en déposant leur aumône.

Nous convinmes tous que la valeur de nos legs dépassait celle de nos aumônes.

Cette circonstance nous suggéra des scrupules dont M. Aumâtre, le chevalier de la Légion d'honneur, se fit l'interprète.

Le notaire n'eut pas de peine à nous rassurer. Il nous dit que le défunt ne laissait aucune dette, et que son mobilier suffirait à payer les frais de sa courte maladie, son enterrement et le reste.

— Vous pouvez, ajouta-t-il, accepter en toute délicatesse de conscience, les humbles legs qui vous sont faits.

On allait se séparer lorsque M. l'abbé Dubois prit la parole :

— Je me propose, dit-il, de célébrer demain matin, à neuf heures, dans l'église de St-Eustache, une messe pour le repos de l'âme de M. de Roquevert ; s'il entrerait dans vos convenances d'y assister...

— Parfaitement ! parfaitement ! répondîmes-nous d'une même voix, en allant serrer la main de l'honorable ecclésiastique.

Il restait un petit mystère à éclaircir. Comment ce vicillard avait-il pu connaître nos noms, professions et domiciles ? Le no-

taïro n'en savait pas plus long que nous, et nous dûmes nous séparer laissant le mystère inexplicé.

Nous nous trouvâmes tous le lendemain à la messe de M. le vicario de St-Eustache. Étant entrés à la sacristie pour remercier cet ecclésiastique, il nous dit qu'il était allé aux renseignements, et qu'il avait appris de source certaine, que M. Georges de Roquevert était un galant homme qui avait eu le tort de dissiper son patrimoine, mais qui s'était montré toujours plein d'honneur et de générosité. Ses fautes étaient de celles dont Dieu a seul le droit de demander compte, et elles avaient été expiées par la mort admirablement chrétienne de M. de Roquevert.

Quelques jours plus tard j'allai chercher mon violon. Autant que je m'y connaissais il me sembla, quoi ancien, solide et beau. J'avais appris à jouer de cet instrument au collège ; mais comme tant d'autres, j'avais renoncé à cette belle et difficile étude au moment où je commençais à en avoir la clef et à savoir tenir mon archet. Il n'était pas à croire que le legs de M. de Roquevert me ramenât au goût du violon. La flânerie dans les rues de Paris, quelques excursions pédestres et champêtres, le dimanche, occupaient trop agréablement mes rares loisirs.

Le violon et son archet, dûment enfermés dans leur étui, furent placés sur le plus haut rayon de ma petite bibliothèque, et couverts bientôt d'une poussière qui, pour n'être pas séculaire, n'en était pas moins antique et vénérable.

II

Vers vingt-sept ans, j'arrivai enfin à me suffire. Avec quelle joie j'écrivis à mon excellent père que je n'avais plus besoin de la pension qu'il m'envoyait. Mon rêve était de réaliser quelques économies qui me permissent de faire un joli cadeau à ma mère et à mes deux sœurs. Hélas ! Hélas ! Je comptais sans les entraînements de la vie parisienne. J'en avais été préservé jusque-là beaucoup moins par ma sagesse que par l'insuffisance de mon budget, et l'obligation où j'étais de recourir à mes parents. Une fois sûr de mes 800 fr. par trimestre, je me laissai aller insensiblement à des dépenses de luxe. Je fus surtout séduit par le théâtre que je connaissais à peine jusque-là. Il était rare que je passasse un seul jour sans y aller. On appelle cela des plaisirs intellectuels ! C'est sensuels qu'il faudrait dire. Je fis connaissance d'un jeune homme de mon âge, nommé Didier, qui se préparait au doctorat et à la magistrature en achevant de croquer l'héritage paternel. Nous devîmes bientôt inséparables.

Cependant, mon changement de vie n'avait pas échappé à mes parents. Mon père me suppliait de quitter Paris et le ministère, et d'accepter dans notre département une bonne perception qu'il se faisait fort de m'obtenir. Je répondis qu'il serait peu sage de m'aller enterrer dans une bourgade, en qualité de percepteur lorsque trois ou quatre années de plus passées au ministère des finances pouvaient me valoir une recette particulière dans une importante sous-préfecture. Ma mère voulait-elle me marier. Je n'eut pas de peine à lui faire comprendre quelque avantageux que fût le parti qui m'était offert, il était loin de celui auquel son fils pourrait prétendre une fois à la tête d'une recette particulière. L'arrivée de mes parents à Paris ne put me gagner. Ils repartirent fort tristes et après m'avoir fait cent recommandations auxquelles je répondis par cent promesses oubliées avant qu'ils fussent de retour chez eux.

— Dugravier, me dit Didier un soir d'automne, vers onze heures et à la sortie du théâtre de l'Odéon, je suis en fonds, venez souper.